

Les conditions de la relance de la compétitivité industrielle.

Lettre ouverte des membres du Cercle de l'Industrie, à l'attention des candidats à l'élection présidentielle en France

Dans le contexte de l'élection présidentielle, l'amélioration de la compétitivité et de la situation industrielles en France est une priorité pour tous les candidats, et nous nous en réjouissons.

La situation actuelle est en effet très préoccupante :

- le déficit de la balance commerciale a atteint 4,2% du PIB en 2011, contre 2,0% en 2005¹ ;
- la part des exportations françaises dans les exportations totales de la zone euro a reculé de 16,8% à 12,6% entre 1990 et 2011².
- le taux de rentabilité des entreprises françaises est le plus bas de l'Europe, hormis la Grèce ; pour les entreprises industrielles françaises, ce taux est inférieur à la moyenne nationale.
- le taux de chômage est très élevé.

Si le constat est aujourd'hui unanime, les remèdes ne sont pas encore à la hauteur des enjeux. Il est urgent de réagir pour redresser la barre.

Les signataires ci-après, responsables de grandes entreprises industrielles et membres du Cercle de l'Industrie, ont élaboré dix propositions qu'ils estiment vitales pour l'économie de notre pays. Ces propositions, conditions à la relance de la compétitivité et au plein emploi, sont citées ci-après.

Ils soulignent vivement auprès des candidats l'importance de mettre en œuvre ces dix propositions, qu'ils s'engagent eux-mêmes à soutenir activement dans leur entreprise.

Ce faisant, les candidats ouvriront la voie à un changement en profondeur de notre modèle économique et social. Ce changement est nécessaire et urgent, afin que la France retrouve rapidement une croissance saine, riche en emplois et surtout durable.

Signatures :

Denis Ranque, Cercle de l'Industrie, Technicolor ; **Jean-Cyril Spinetta**, Air France KLM ; **Benoît Potier**, Air Liquide ; **Ben Verwaayen**, Alcatel-Lucent ; **Patrick Kron**, Alstom ; **Luc Oursel**, Areva ; **Thierry Le Hénaff**, Arkema ; **Robert Brunck**, CGG Veritas ; **Pierre Gadonneix**, Conseil Mondial de l'Energie ; **Pierre Vareille**, Constellium, **Louis Gallois**, EADS ; **Patrick Buffet**, Eramet ; **Stéphane Richard**, France Telecom ; **Gérard Mestrallet**, GDF Suez ; **Bruno Lafont**, Lafarge ; **Gilles Schnepf**, Legrand ; **Michel Rollier**, Michelin ; **Philippe Varin**, PSA Peugeot Citroën ; **Maurice Lévy**, Publicis ; **Jean-Pierre Clamadieu**, Solvay Rhodia ; **Jean-Paul Herteman**, Safran ; **Pierre-André de Chalendar**, Saint-Gobain ; **Serge Weinberg**, Sanofi ; **Didier Lombard**, STMicroelectronics, **Christophe de Margerie**, Total ; **Philippe Crouzet**, Vallourec.

¹ « La compétitivité française en 2011 », rapport de Coe-rexecode, janvier 2012

² Idem

LES DIX PROPOSITIONS DU CERCLE DE L'INDUSTRIE

1. Faire de la croissance fondée sur la compétitivité la priorité absolue. S'assurer que les politiques et mesures du programme présidentiel, puis leur mise en œuvre, favorisent la croissance et la compétitivité.

La compétitivité des entreprises suppose un Etat compétitif. Bien entendu il est d'abord nécessaire de poursuivre les objectifs d'assainissement des finances publiques, en privilégiant la réduction de la dépense.

Mais le gouvernement est également au cœur de décisions qui impactent très directement le fonctionnement de l'industrie, comme celles qui relèvent des politiques fiscale, environnementale et sociale.

Les candidats doivent s'assurer que de telles mesures favorisent la relance de la compétitivité industrielle, et en tout état de cause ne créent pas de frein. Par la suite, des études d'impact sur la compétitivité industrielle devraient être réalisées et discutées systématiquement par le Gouvernement avec les acteurs économiques, avant de prendre de nouvelles initiatives, mais aussi, éventuellement pour certaines législations existantes.

Le Premier Ministre devrait en recevoir la mission et en devenir le garant.

2. Poursuivre le développement des dispositifs de soutien à l'innovation

L'innovation est un enjeu essentiel à la relance de la compétitivité : dans le nouveau partage international du travail, notre pays et ses entreprises ne s'en sortiront que « par le haut ». Par ailleurs, l'activité de recherche des grands groupes est un élément clé dans la formation d'un écosystème de l'innovation en France, pour lequel les pôles de compétitivité se sont révélés un facteur dynamisant et une utile plateforme d'échanges. Les candidats doivent s'engager à poursuivre les efforts faits dans le soutien à l'innovation de marché. Par exemple, le Crédit Impôt Recherche, qui a soutenu la recherche privée dans les grands groupes comme les PME, doit être maintenu dans ses composantes essentielles et complété par un Crédit d'Impôt Innovation distinct.

Dans ce domaine comme dans d'autres, il ne faut pas opposer grandes entreprises et PME. Pour les PME, bénéficiaire du CIR, c'est faire plus de recherche ; pour les grandes entreprises, c'est le faire préférentiellement en France, et nous nous y engageons.

3. Orienter la formation vers les entreprises, et notamment celles du futur

La performance de l'industrie, tout comme l'équilibre de l'emploi, nécessitent la disponibilité d'une main d'œuvre dont les compétences répondent aux besoins des entreprises les plus compétitives, celles qui sont amenées à se développer dans l'avenir.

Dans cet esprit, nous soutenons les propositions visant à améliorer l'orientation des jeunes vers les compétences scientifiques et les métiers technologiques, la professionnalisation des enseignements et la promotion de l'enseignement technique et de l'apprentissage ; pour les plus âgés, le système de la formation permanente doit être remis à plat et rénové, au bénéfice de l'employabilité des salariés et de la compétitivité des entreprises. Ici encore nous nous engageons à soutenir ces efforts.

4. Poursuivre la transformation de l'Enseignement Supérieur, notamment par une plus grande synergie entre Grandes Écoles, Universités, Recherche Publique et Entreprises

La compétitivité de l'industrie passe par l'accroissement de sa recherche et l'efficacité de son innovation. Mais celles-ci ne peuvent être dissociées des efforts correspondants de la recherche publique auprès de laquelle l'industrie doit davantage s'alimenter en idées et en talents. Grâce notamment aux Pôles de compétitivité, aux bourses CIFRE, aux Instituts Carnot, aux Investissements d'Avenir, les barrières traditionnelles entre ces deux communautés tendent à s'estomper ; ce mouvement est à poursuivre et encourager.

L'enseignement supérieur doit accompagner cette évolution en se donnant comme priorité de fournir à nos entreprises les cadres scientifiques, techniques et de management dont elles ont besoin ; en se renforçant face à une compétition internationale sans cesse croissante dans ce domaine, à l'instar de celle que connaissent les entreprises elles-mêmes ; et en élevant le niveau de sa recherche et le nombre d'étudiants formés par la recherche pour des débouchés industriels. A cet égard, loin de forcer les deux modèles traditionnels français de la grande école et de l'université à converger trop vite vers un modèle unique et réducteur, mieux vaut chercher à les rendre complémentaires en respectant leur autonomie et en valorisant ce qu'ils ont chacun de meilleur.

5. Mettre en place des filières industrielles intégrées

Les activités des petites, moyennes, grandes entreprises au sein de la chaîne de production sont souvent complémentaires. A ce titre, des filières industrielles intégrant les Grands Groupes, PME et ETI dans chaque secteur, doivent être développées. La mise en place de telles filières passe par l'amélioration des rapports interentreprises, l'innovation en cluster, la solidarité à l'exportation.

Les candidats doivent veiller à promouvoir une plus grande coopération entre grandes entreprises, PME et ETI, dans le cadre de ces filières ; pour notre part, nous nous engageons à soutenir ces efforts.

6. Faire de nos politiques énergétiques et environnementales des atouts de notre compétitivité de long terme

Notre pays a développé, depuis de nombreuses années, une politique énergétique fondée sur les économies d'énergie, la diversification des sources d'approvisionnement et le développement d'énergies renouvelables et/ou faiblement dépendantes des importations, et tout particulièrement l'énergie nucléaire. La continuité de cette politique, exigeant la recherche permanente d'un consensus social, source de sécurité et de compétitivité pour notre industrie et facteur d'équilibre de notre balance commerciale, est pour nous un impératif absolu.

Elle constitue, en outre, une contribution majeure à la lutte contre le réchauffement climatique qui doit rester, malgré la crise, une priorité du Gouvernement.

Cette priorité doit être mise en œuvre dans un effort partagé aux plans européen et international, en évitant de pénaliser la compétitivité de notre industrie tout en garantissant un niveau de sûreté et de protection de l'environnement partagé au niveau mondial et en lui offrant au contraire la possibilité de développer de nouvelles compétences et de nouvelles activités dans les technologies « vertes ».

7. Miser sur l'intelligence des acteurs sociaux davantage que sur la médiation de l'Etat

La crise actuelle renforce plus que jamais l'importance du dialogue social, et la mise en œuvre de propositions innovantes par les partenaires sociaux. L'exemple allemand l'illustre : la multiplication des accords collectifs de branche et d'entreprise a permis d'amortir l'impact de la crise sur l'emploi, en redéfinissant dans l'entreprise l'équilibre « salaire – emploi – temps de travail » pour mieux l'adapter aux évolutions de l'activité. Il convient de souligner que le système de chômage partiel mis en place s'est révélé particulièrement efficace.

La France doit s'engager résolument dans cette voie et faire du dialogue social et de l'implication des salariés - et de leurs représentants - un véritable levier de compétitivité. Ceux-ci sont à rechercher avant tout au niveau de chaque branche et surtout de chaque entreprise, seuls niveaux susceptibles de donner lieu à des accords gagnant-gagnant adaptés à la diversité des situations.

8. Revoir le mode de financement de la protection sociale afin de moins pénaliser le travail et faire de la politique d'allègement de charges un outil au service de la compétitivité de l'économie

De nombreuses études montrent que l'importance des « cotisations sociales employeur » assises sur les salaires pénalise la compétitivité de l'entreprise³. Depuis des décennies notre système économique a systématiquement favorisé le consommateur par rapport au producteur. S'il est normal que l'entreprise contribue financièrement aux dispositifs de protection du salarié, en revanche, les politiques de solidarité nationale relatives à la famille et à la santé devraient être assumées par l'ensemble de la collectivité nationale. Le transfert d'une partie des cotisations sociales employeurs sur d'autres assiettes fiscales aura un impact positif sur la compétitivité⁴.

Le débat politique sur cette question, que nous avons soulevée depuis longtemps, est désormais lancé. S'il n'appartient pas aux entreprises de se prononcer, à la place des responsables politiques élus, sur l'assiette fiscale de substitution, il est de notre rôle d'inviter chacun à ne pas perdre de vue l'objectif primordial de ce transfert : la compétitivité de nos entreprises. De ce point de vue, il apparaîtrait également souhaitable de faire évoluer la politique d'allègement de charges afin qu'elle soutienne de manière beaucoup plus efficace les emplois des secteurs confrontés à la concurrence internationale. Il s'agit aussi de faire de cette politique, non seulement un outil de soutien à l'emploi, mais mieux encore, un instrument de compétitivité et de croissance économique.

³ Voir notamment le rapport « mettre un terme à la divergence de compétitivité de la France et l'Allemagne », Institut Coe-rexecode, remis au ministre de l'industrie et à la Conférence Nationale de l'Industrie le 20 janvier 2011.

⁴ Voir les conclusions du Groupe de Travail « Propositions pour la compétitivité française » de la Conférence Nationale de l'Industrie, présidé par Philippe Jurgensen.

9. Définir un cadre fiscal stable et de long-terme pour favoriser l'investissement

Notre pays souffre d'une insuffisance de l'investissement productif, notamment de long terme. La stabilité et la prévisibilité de l'environnement fiscal et réglementaire sont à cet égard essentielles, en particulier dans un contexte d'instabilité économique. En France, la multiplication des réformes, souvent opérées par couches successives et complexes, compromet fortement cette stabilité. Nous appelons les candidats à proposer l'adoption d'un système réglementaire et fiscal simple, clair et maintenu sur plusieurs années.

10. A l'échelle européenne, soutenir le développement d'une stratégie industrielle commune

Pour les grandes industries, dont le marché domestique est avant tout européen, la stratégie industrielle doit aussi être élaborée à l'échelle de l'UE. Nous invitons les candidats à promouvoir l'émergence d'une stratégie européenne pour la compétitivité industrielle. Pour cela, les orientations à privilégier sont :

- favoriser le bon fonctionnement du marché unique et le développement d'infrastructures européennes intégrées et interconnectées,
- équilibrer, en faveur des « forces de production », la priorité accordée systématiquement, jusqu'à présent, au marché et aux consommateurs,
- veiller à ce que l'UE garantisse un cadre favorable aux investissements, à l'innovation et à la Recherche & Développement,
- s'assurer que les politiques de l'UE favorisent la compétitivité de l'Europe vis-à-vis des Etats tiers. Il faut agir en faveur de la réciprocité de leurs engagements, notamment en matière de lutte contre le changement climatique et d'accès aux marchés publics.

* * *